

FICHE DE POSTE

Chargé·e de Projet – Filière Sel & Autonomisation du Comptoir Sel Solaire (CSS) Volontariat de Solidarité Internationale

CHARENTE-MARITIME COOPERATION – REPUBLIQUE DE GUINEE

Lieu de Travail : République de Guinée – Guinée Maritime – Préfecture de BOFFA
(1 Commune Urbaine et 7 Communes Rurales)

Equipe sur place : 2 VSI (Volontaires de Solidarité Internationale), 17 contractuels guinéens

Début de mission : Octobre 2025

Date validité de l'annonce : Septembre 2025

Durée du contrat : VSI – 1 an renouvelable

Liens Hiérarchiques : Sous la responsabilité de la Coordination Pays de CMC

PRESENTATION DE CMC

Depuis 1992, l'association Charente-Maritime Coopération (CMC) met en œuvre un programme de coopération décentralisée entre le Département français de la Charente-Maritime et les collectivités décentralisées de la préfecture guinéenne de Boffa.

La mise en œuvre de ce programme se fait à travers cinq volets d'action :

1. Appui aux Collectivités Locales et à la Décentralisation
2. Développement de filières économiques locales
3. Environnement, Hygiène et Assainissement
4. Accès à l'eau et soutien au Service Public de l'Eau
5. Education au Développement et à la Solidarité Internationale

CONTEXTE

Opération emblématique de la coopération entre le Département de la Charente-Maritime et la Préfecture de Boffa, l'appui à la filière sel solaire a été la première à être développée par CMC à Boffa, à partir de 1992. Ce volet vise à accroître la production pour augmenter les revenus des producteurs, tout en diminuant fortement les impacts environnementaux de cette activité : la mise en œuvre des techniques durables de type marais salants permet de réduire considérablement la pression sur les forêts de mangrove. Outre la formation et le soutien apporté aux producteurs de sel solaire, CMC a contribué à la création de plusieurs coopératives. Depuis janvier 2017, Charente-Maritime Coopération appuie les coopératives sur l'ensemble de la filière par l'intermédiaire de la mise en œuvre du projet de « comptoir sel ». Ce comptoir sel est un outil pour les coopératives qui vise à leur permettre d'améliorer leur accès aux intrants de production et à améliorer leur capacité de commercialisation. Le poste est envisagé en partenariat avec le CSS, avec un rapport de travail privilégié avec le Directeur Technique

du CSS, dans l'optique de sa montée en compétences et de l'autonomisation complète du CSS à terme (2028).

MISSIONS GENERALES DU POSTE

1. Contribuer au développement global de la filière sel solaire à Boffa (appui aux producteurs, identification de nouveaux sites, appui à la commercialisation)
2. Développer une approche socio-environnementale de la filière
3. Accompagner l'autonomisation du Comptoir Sel Solaire (CSS) dans sa montée en compétences et son autonomisation complète d'ici 2028

Comme énoncé plus haute, le poste est envisagé en partie dans une optique partenariale avec le Directeur Technique du CSS.

RESPONSABILITES

1 – Appui au développement de la filière sel solaire à Boffa : développement et autonomisation du CSS (Mission d'appui) (25 % du temps de travail)

Objectif : Appuyer le Directeur du CSS dans le développement de débouchés commerciaux et de structuration des partenariats techniques et financiers du CSS

- Renforcer le positionnement commercial du Comptoir Sel Solaire (CSS) à Conakry et dans d'autres régions guinéennes.
- Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires techniques et financiers (PTF), tant au niveau local qu'international.
- Structurer et renforcer le partenariat avec le PAM.
- Accompagner la professionnalisation des opérations quotidiennes : logistique, commercialisation, gestion des commandes.
- Veiller à la qualité et à l'hygiène des produits pour répondre aux normes en vigueur et améliorer l'attractivité du sel solaire.

2 – Développement et structuration de l'accompagnement socio-environnemental de la filière Sel solaire (25% du temps de travail)

Objectif : Développer et renforcer une approche socio-environnementale de la filière auprès des producteurs

- Appui technique (vulgarisation) aux producteurs dans l'utilisation de la technique de Sel Solaire
- Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires techniques et financiers (PTF) en Guinée dans l'optique d'un accompagnement global
- Développement d'une approche socio-environnementale de la filière, notamment dans la préservation de la mangrove (enquête de recensement des besoins, montage de dossier, zonage, étude de risque, analyse socio-environnementale, étude économique)

3 – Renforcement des capacités et structuration des acteurs (25 % du temps de travail)

Objectif : Renforcer, outiller et accompagner le CSS et les coopératives de producteurs dans la consolidation de leurs compétences internes afin de poser les bases d'un CSS autonome à l'horizon 2028.

- Appuyer le Directeur du CSS dans la gestion administrative et financière de la structure.
- En lien avec le Référent Technique et la Coordination de CMC : élaborer des outils internes de gestion : planification budgétaire, suivi financier, tableaux de bord, procédures.
- Appuyer la définition, en lien avec les parties prenantes, d'une stratégie de développement 2026–2028 pour la filière sel.
- Identifier et encadrer un-e futur-e référent-e local-e chargé-e du transfert de compétences (capitalisation, plan de formation) - au sein du CA du CSS et suivant ses orientations
- Co-concevoir avec le CSS un plan d'accompagnement à son autonomisation : structuration juridique, gouvernance, gestion, plan de formation interne adapté aux besoins du CSS.
- Appuyer l'organisation de formation co-identifiés avec le/la futur.e référent.e local.e du CA du CSS à destination des producteurs et des membres du CA du CSS.

4 – Appui à la stratégie et au pilotage des projets liés à la filière sel (25 % du temps de travail)

Objectif : Appuyer la gestion des projets en cours et identifier les futurs axes d'intervention du volet sel en proposant des innovations d'approches (Climat, paysage, genre, partenariat).

- Participer à la rédaction des propositions de financement dans le cadre de la filière sel, en lien avec le Référent Technique, la coordination de CMC en Guinée et le siège de CMC.
- Participer à la gestion globale du volet sel solaire de CMC.
- Contribuer à l'élaboration des rapports narratifs et financiers à destination des bailleurs de fonds de CMC.
- Participer à la co-construction de la stratégie du projet triennal 2026–2028 avec les équipes de CMC en France et en Guinée en intégrant une innovation dans les approches (identification des besoins sur le territoire, prospective territoriale, identification de nouveaux acteurs).

PROFIL RECHERCHÉ :

- Formation supérieure (Bac+5 / Master 2) en agronomie, développement économique, école de commerce/gestion ou disciplines équivalentes
- Expérience professionnelle souhaitée d'au moins un an (idéalement dans un contexte international ou en gestion de filières économiques locales)
- La connaissance de la filière sel sera considéré comme un atout
- Très bonnes capacités d'adaptation et d'animation d'équipe (notamment avec une cible illettrée)
- Sens de l'organisation, rigueur et autonomie
- Compétences en gestion budgétaire, comptabilité et suivi financier de GIE
- Maîtrise des outils informatiques courants
- Une expérience préalable en Afrique de l'Ouest serait un atout

CONDITIONS DE MISSION :

- Statut : Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
- Indemnité mensuelle de 900€
- Hébergement en colocation dans la base de CMC à Boffa (eau courante, électricité)

- Prise en charge des repas les jours de travail (du Lundi au Samedi)
- Mise à disposition d'un véhicule de service avec chauffeur, d'un forfait communication et d'un ordinateur
- 1 aller-retour entre la France et la Guinée (départ/fin de mission)
- Couverture sociale complète : sécurité sociale, mutuelle et assurance rapatriement
- Accès à un marché local à Boffa ; possibilité de ravitaillement à Conakry ou Kamsar

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation en français adressée au Président du CA de CMC à l'adresse : quentin.vilsalmon@charente-maritime.fr. Les candidatures ne comportant pas de lettre de motivation ne seront pas étudiées.

Date limite de candidature : 14/09/2025. Les candidatures seront évaluées au fur et à mesure de leur réception. Charente-Maritime Coopération se réserve le droit de clôturer le recrutement avant la date de fin d'annonce.

CONTACTS :

Monsieur Quentin VILSALMON
Chargé de Mission Développement International
DCSII – Service Développement International
Département de la Charente-Maritime
85, boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle Cedex 9